Avis d'intention des assujettis et autres avis

AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS 5.4

Erratum

Veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée à l'Avis d'intention des assujettis et autre avis qui a été publié dans la section 5.4 du bulletin du 16 février 2023 (vol. 20, n°6). L'Avis de maintien d'une autorisation à la suite d'une fusion concernant la Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse publié à cette date est exactement le même que celui apparaissant dans le bulletin du 9 février 2023 (vol. 20 n°5). L'Avis d'octroi d'une autorisation publié ci-dessous est celui qui aurait dû être publié le 16 février 2023.

Fiducie Odyssey

Avis d'octroi d'une autorisation

Avis est donné que l'Autorité des marchés financiers a autorisé Fiducie Odyssey (nom utilisé au Québec par Odyssey Trust Company), à exercer au Québec l'activité de société de fiducie.

Cette décision fait suite à une demande d'autorisation en vertu des articles 22 et suivants de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, RLRQ, c. S-29.02.

Le fondé de pouvoir au Québec de la société de fiducie est :

Me Isabelle Normand Lavery, de Billy, LLP 1, Place Ville Marie – Suite 4000 Montréal (Qc) H3B 4M4

Le siège social de la société de fiducie est situé au:

300, 5e Avenue SW - Suite 1230 Calgary, (AB) T2P 3C4

Pour plus d'information concernant cette société de fiducie, veuillez accéder au Registre des assureurs. institutions de dépôts et sociétés de fiducie disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante :

https://lautorite.qc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-defiducie